



Mairie de
Gretz-Armainvilliers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 9 avril 2025

Conseillers en exercice : 24	Conseillers présents : 18	Conseiller(s) absent(s) : 6
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 5	Votants : 23	

Date de la convocation : 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 avril à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Étaient présents : GARCIA ROBIN Jean-Paul – MONGIN Claude – SPRUTTA-BOURGES Nathalie – LENOIR Isabelle – LALLEMANT Sylvie – SEVESTE Arnaud – BOURDEILLE Christian – DIGUET Thierry – DEVAUCHELLE Marie-Paule – OFFROY Patrick – BADOZ-GRIFFOND Yvonne – BENOIT Dominique – USSEGLIO-VIRETTA Guy – RENAUDET Denis – DANSOU Viviane – BENARD Sandie – VACHER Gérard – TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : MATHEROT Olivier à LENOIR Isabelle – ROUSSEL Mylène à GARCIA ROBIN Jean-Paul – ZUCCOLO Isabelle à DEVAUCHELLE Marie-Paule – PROD'HOMME Isabelle à SPRUTTA-BOURGES Nathalie – BOURSIEZ Frédéric à BENARD Sandie

Était absent sans pouvoir : CRISINEL Morgane



DELIBERATION N°02025_032 – FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET ADOPTION DES REGLEMENTS DE MISE A DISPOSITION ET DE LOCATIONS DE SALLES

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, relatif à la volonté de proposer les salles communales à la location et la nécessité de réglementer la location ou mise à disposition de celles-ci;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve les règlements des salles, annexés (**annexe 12**)

- Règlement intérieur de location des salles municipales
- Règlement de mise à disposition des salles communales aux associations gretzoises subventionnées par la collectivité ou partenaires de la ville

Fixe les tarifs de location de salles, ci-après précisés:

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 16 AVR. 2025

ID : 077-217702158-20250409-02025_032-DE



TARIFS PARTICULIERS / SYNDICS DE COPROPRIETE / ORGANISMES PUBLICS / ASSOCIATION

M.C.L

Capacité d'accueil : 250 personnes

Descriptif salle : tables –chaises – cuisine – frigo

	Gretzois	Extérieurs *	Associations (subventionnées par la commune ou partenaires)	Caution
samedi soir 15h-7h	600 €	800 €	Gratuit sans caution	500€ caution nettoyage + 1000€ caution principale
samedi ou dimanche 10h – 19h	600 €	800 €		
De samedi (15h) à dimanche (19h)	1000 €	1400 €		

*tout particulier ou organisme non-gretzois

SALLE ROTHSCCHILD : 1^{er} étage avec accès PMR

Capacité d'accueil : 150 personnes

Descriptif salle : tables –chaises – cuisine – frigo

	Gretzois	Extérieurs *	Associations (subventionnées par la commune ou partenaires)	Caution
samedi soir 15h-7h	400 €	600 €	Gratuit sans caution	500€ caution nettoyage + 1000€ caution principale
samedi ou dimanche 10h – 19h	400 €	600 €		
De samedi (15h) à dimanche (19h)	700 €	1000 €		

*tout particulier ou organisme non-gretzois

SALLE CLAUDIE HAIGNERÉ

Capacité d'accueil : 100 personnes

Descriptif : tables – chaises - frigo

En semaine (en soirée, de 18h à 22h)	100€/heure	Caution : 500 € caution nettoyage + 500 € caution principale
le samedi matin (de 9h à 13h)	75€/heure	
Associations subventionnées par la collectivité ou partenaires	Gratuit	Sans caution

Les agents de la collectivité bénéficient d'une remise de 25% sur les tarifs de location de salle.

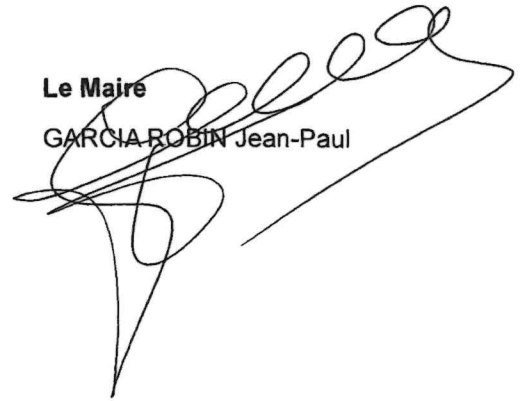
Le secrétaire de séance

BENOIT Dominique



Le Maire

GARCIA ROBIN Jean-Paul



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

Berger
Lerault

ID : 077-217702158-20250409-02025_032-DE